

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE799

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 7

Au début de l'alinéa 3, supprimer le mot:

"Toutefois,".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.